

LE SYNDROME DE PENELOPE...

Pénélope Fillon serait-elle atteinte du syndrome de Pénélope ? de celui qui travaille, volontairement ou non, consciemment ou non, à défaire son propre travail. Ainsi ne pourrait-elle point prouver la véracité de sa tâche. Pauvre Pénélope, fidèle épouse qui dans son « manoir » de Sablé sur Sarthe attendait fidèlement son Ulysse qui bataillait en cette Lutèce lointaine et éduquait dans la gloire de leur père les fils de l'illustre guerrier. Plus tard le pieux et vertueux Francois mandait à ses cotés la douce Pénélope qui une fois encore se sacrifiait pour tenir la maison de l'auguste homme de Matignon. Personne n'a oublié ses paroles lorsque à peine franchi le seuil de la résidence, il s'écriait horrifié « Je suis à la tête d'un état en faillite ! ». Réaction naturelle d'un homme qui patiemment, sou après sou, denier public après denier public, rémunérant les siens par de judicieux contrat de travail, avait construit un patrimoine établi face à l'incurie d'un état dispendieux. Alors que vient-on reprocher à ce pieu et économe père de famille qui nous prouve aujourd'hui à la lecture de ces faits qu'il a su faire fructifier à son profit l'argent de l'état et de ses connaissances ? Comment avec cette expérience ne pourrait-il point réussir au profit de l'état ?

Francois est l'homme qui sait être inflexible, supprimant les contrats aidés, l'assistanat du chômage, les fainéants de fonctionnaires pour récompenser les bons et loyaux serviteurs, épouses attentionnées et fils experts sans

diplôme.

On ne peut rien reprocher à Francois le licite car comme le dit Julien Dray : "Il n'y a nulle part dans la loi une définition de ce qu'est le travail d'un assistant parlementaire. Francois Fillon dirait à tout le monde 'Elle ne faisait que repasser mes pantalons', qu'on ne pourrait rien lui reprocher." En effet même si l'image de la femme du politique repassant amoureusement les slips et chaussettes du candidat paraîtrait vieille France, il n'en reste pas moins que cela peut s'apparenter à un travail qui mérite salaire. Le montant du salaire (jusqu'à 7900€ brut) peut sembler excessif mais il sera jugé légal car tout travail mérite salaire. Est-ce moral ?

Francois Fillon est cohérent puisqu'il estime que le travail familial doit être rémunéré. C'est d'ailleurs une de ces propositions de campagne. Alors Femmes de France, levez-vous et soutenez Francois, le chevalier blanc du lavage et repassage qui pense que vous méritez un salaire allant jusqu'à 7900€ brut !

Cependant on est en droit de douter que la fidèle Pénélope occupée de 2002 à 2007 à tenir la maison de son héros se soit commise à repasser pendant cinq ans les sous vêtements de Marc Joulaud suppléant de Francois. Par contre il est avéré que Pénélope a bel et bien écrit 2 notes de lecture de 15 lignes en 20 mois pour un salaire de 5000€ par mois pour la revue des deux mondes. Cela semble un peu court mais l'ami de la famille, Marc Ladreit de Lacharrière, directeur de la revue, affirme qu'il a confié à Penelope Fillon une mission de « réflexion stratégique informelle ». Tout s'éclaire ! Pénélope n'était pas chargée de rédiger de vulgaires notes de lectures, non son expérience dans le domaine du développement d'une revue littéraire l'incliner à mener une profonde étude sans cadre ni limite

sur la stratégie. Cet emploi est légal, les sommes énoncées pour de telles études sont si minimes qu'elles en paraîtraient suspectes ! Et Pénélope peut arguer que la publicité qu'elle a offert aujourd'hui à cette revue confidentielle dépasse largement les maigres émoluments qu'elle reçut alors. Si ça ce n'est pas de la stratégie informelle !...

On ne trouvera rien à reprocher au candidat « moralisateur » de la droite de 1950 et rien ne l'atteindra ni népotisme ni chèques à son nom. Le pourfendeur des assistés, droit dans ses bottes et le cœur rempli d'amour pour sa dulcinée, trace sa route sur les chemins sinueux de la légalité. Est-ce bien moral ?